



**REGIONAL OFFICE FOR THE WESTERN PACIFIC  
BUREAU REGIONAL DU PACIFIQUE OCCIDENTAL**

**COMITE REGIONAL**

WPR/RC58/INF.DOC. 1

**Cinquante-huitième session  
Jeju (République de Corée)  
10–14 septembre 2007**

7 août 2007

ORIGINAL : ANGLAIS

Point 12 de l'ordre du jour provisoire

**RECOMMANDATIONS DE LA DEUXIEME REUNION DU  
GROUPE CONSULTATIF TECHNIQUE (GCT)  
SUR LES MALADIES INFECTIEUSES EMERGENTES  
POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE ET DE  
LA REUNION DES ADMINISTRATEURS DE PROGRAMMES  
CHARGES DES MALADIES INFECTIEUSES EMERGENTES  
ET DES POINTS FOCALIS NATIONAUX RSI DE LA REGION DU  
PACIFIQUE OCCIDENTAL  
18-21 JUILLET 2007, NEW DELHI (INDE)**

## **Situation**

Le Groupe consultatif technique (GCT) pour l'Asie-Pacifique chargé des maladies infectieuses émergentes a tenu sa deuxième réunion au Bureau régional de l'OMS pour l'Asie du Sud-Est, à New Delhi (Inde) du 18 au 19 juillet 2007, pour examiner l'état de mise en oeuvre de la Stratégie de lutte contre les maladies émergentes pour l'Asie et le Pacifique (SMEAP) et du Règlement sanitaire international (2005), ou RSI (2005), et recommander des actions prioritaires en vue de la poursuite de leur mise en oeuvre.

La réunion des administrateurs de programmes chargés des maladies infectieuses émergentes et des points focaux nationaux RSI de la Région du Pacifique occidental s'est tenue au même endroit, du 20 au 21 juillet 2007, pour évaluer l'application nationale de la SMEAP, examiner la mise en oeuvre des recommandations du GCT, et donner aux points focaux nationaux RSI la possibilité de partager leurs expériences concernant le respect du RSI (2005) dans les pays.

Lors de leur réunion, les membres du GCT ont émis plusieurs recommandations générales et spécifiques dans trois domaines de travail : la pandémie grippale ; la mise en oeuvre du plan de travail de l'OMS pour la SMEAP ; et le respect du RSI (2005). Lors de la réunion des administrateurs de programmes chargés des maladies infectieuses émergentes et des points focaux nationaux RSI, les participants ont formulé des recommandations supplémentaires, fondées sur les expériences et besoins des pays, concernant la mise en oeuvre de la SMEAP et le respect du RSI (2005) dans la Région du Pacifique occidental.

Ce document présente les recommandations de ces réunions en vue de leur examen et de leur approbation éventuelle par le Comité régional du Pacifique occidental en septembre 2007.

## **Observations générales et recommandations de la réunion du GCT**

- Plusieurs pays de la Région du Pacifique occidental ont évalué leurs systèmes et capacités de surveillance et de riposte existants et certains d'entre eux ont élaboré des projets de plans d'action en se fondant sur les résultats de ces évaluations. Les membres du GCT ont rendu hommage à ces efforts menés au niveau national pour mettre en oeuvre la SMEAP et acquérir les principales capacités requises par le RSI.
- Le GCT a fortement insisté sur le fait que l'adoption d'une approche multisectorielle est indispensable pour lutter contre les menaces associées aux futures pandémies de grippe et autres maladies infectieuses émergentes, y compris les zoonoses. Il a

recommandé que les pays étendent leurs efforts de renforcement des capacités en matière de grippe aviaire de sorte à inclure les maladies infectieuses émergentes en général.

- Le GCT a souligné l'importance de distinguer trois phases d'intervention : la lutte contre la grippe aviaire ; le confinement rapide d'une pandémie de grippe humaine émergente ; et la riposte rapide à de futures pandémies. Le GCT a donc recommandé que tous les pays et l'OMS : 1) continuent de renforcer les systèmes de surveillance et de riposte en matière de grippe aviaire ; 2) se préparent au confinement rapide, notamment en incluant un volet abordant cette question dans les plans nationaux de préparation aux pandémies ; et 3) améliorent la riposte aux pandémies, en particulier au niveau local.
- Le GCT a recommandé de poursuivre la mise en oeuvre de la SMEAP en : 1) améliorant les capacités nationales, aussi bien dans le contexte de la grippe aviaire que de toutes les autres maladies infectieuses émergentes ; 2) réalisant des évaluations à mi-parcours de la SMEAP dans certains pays, en bénéficiant des conseils et de la participation des membres du GCT ; et 3) renforçant la recherche opérationnelle, y compris les études sur l'efficacité d'interventions spécifiques de santé publique.
- Le GCT a souligné l'importance de la formation et du développement des ressources humaines dans la mise en oeuvre de la SMEAP et a recommandé que des plans de formation soient élaborés et exécutés, y compris un programme de formation à l'épidémiologie de terrain et des cours de courte durée axés sur les compétences en épidémiologie, lutte contre les infections et sécurité biologique. Des capacités durables devraient être développées grâce à l'évaluation et à la planification des ressources humaines.
- Le GCT a recommandé que les mesures suivantes soient prises pour assurer le respect du Règlement sanitaire international (2005) : 1) renforcer les fonctions des points focaux nationaux RSI ; 2) renforcer les mesures et capacités en matière de santé publique dans certains aéroports internationaux, ports et postes-frontières ; et 3) développer les principales capacités requises par le RSI (2005) grâce à la bonne mise en oeuvre de la SMEAP.

**Recommandations spécifiques de la réunion du GCT et de la réunion des administrateurs de programmes chargés des maladies infectieuses émergentes et des points focaux nationaux RSI de la Région du Pacifique occidental**

**Grippe aviaire et pandémie**

- Les pays devraient continuer de tester ou de valider leurs plans de préparation à une pandémie de grippe grâce à des exercices appropriés et en faisant participer des décideurs de haut niveau, ainsi que ceux des secteurs non sanitaires, des gouvernements locaux et des collectivités. Les principales parties prenantes, y compris les secteurs publics non sanitaires, devraient participer à la planification.
- Les pays devraient développer les capacités minimales de riposte requises dans leurs plans nationaux de préparation aux pandémies (augmentation de la capacité à réagir).
- Les pays qui disposent des capacités minimales de lutte contre la grippe aviaire devraient commencer à se préparer en vue du confinement rapide d'une pandémie de grippe, dès son émergence, et de la riposte aux pandémies.
- L'OMS devrait fournir une assistance technique, y compris des outils de conception d'exercices, et faciliter le partage entre les pays d'informations et de pratiques sur les exercices d'intervention en cas de pandémie.
- L'OMS devrait actualiser ses directives techniques (par exemple, listes de contrôle sur la pandémie grippale) concernant la préparation à une pandémie grippale en attirant l'attention sur la préparation des secteurs non sanitaires.
- L'OMS devrait aider les pays à améliorer les capacités minimales requises en cas de flambée de pandémie grippale, le confinement rapide des pandémies grippales et la riposte aux pandémies grâce à la mise en oeuvre efficace des activités urgentes du plan de travail de la SMEAP.

### **Mise en oeuvre de la SMEAP**

- Les pays qui ne l'ont pas encore fait devraient évaluer leurs systèmes et capacités existants à l'aide des listes de contrôle de la SMEAP. Les résultats des évaluations devraient les aider à élaborer et/ou exécuter leurs plans de travail, y compris les budgets de mobilisation des ressources.
- Les pays et l'OMS devraient rechercher des moyens de suivre et d'évaluer la mise en oeuvre de la SMEAP à l'aide d'indicateurs mesurables.
- L'OMS devrait continuer d'aider les pays à réaliser leurs évaluations, élaborer leurs plans de travail et renforcer leurs capacités de base dans chaque secteur de programme de la SMEAP. En particulier, l'OMS devrait renforcer sa capacité à appuyer la lutte contre les infections et la communication des risques.
- L'OMS devrait collaborer étroitement avec les pays pour mettre en oeuvre les plans de travail secondaires de la SMEAP, notamment ceux qui concernent le renforcement des systèmes nationaux de surveillance de la grippe, les programmes de formation à l'épidémiologie de terrain et la sécurité biologique des laboratoires.
- Les bureaux régionaux de l'OMS pour l'Asie du Sud-Est et le Pacifique occidental sont encouragés à renforcer l'harmonisation birégionale des programmes conjoints, tels que le programme de formation à l'épidémiologie de terrain et les programmes d'assurance qualité des laboratoires.

### **Surveillance et riposte**

- Poursuivre l'élaboration de systèmes de surveillance basée sur les événements, y compris d'orientations pratiques destinées aux pays en mettant l'accent sur le rassemblement d'informations critiques aux fins d'analyse et d'alerte précoce.
- Renforcer les liens entre les événements et la surveillance à l'aide d'indicateurs ; entre la surveillance et la riposte ; entre la surveillance animale et humaine, et la riposte ; et entre les laboratoires, la surveillance et la riposte.

### **Capacités des laboratoires**

- Déterminer le besoin de renforcement et de cartographie des capacités des laboratoires et consolider le réseau de laboratoires dans une perspective de collaboration et d'utilisation des ressources disponibles.
- Mettre en oeuvre des protocoles standard pour le transport des échantillons diagnostiques potentiellement dangereux.
- Renforcer l'assurance externe de la qualité.
- Renforcer les programmes de sécurité biologique des laboratoires.

### **Zoonoses**

- Puisque les animaux sauvages ou domestiques sont à l'origine de la majorité des maladies émergentes, le GCT a recommandé d'élaborer et de mettre en oeuvre des approches et mécanismes multisectoriels pour l'échange d'information sur les maladies zoonotiques et la coordination des ripostes aux zoonoses.
- Le mécanisme de coordination des zoonoses devrait par ailleurs continuer d'être développé au niveau national.

### **Lutte contre les infections**

- Le GCT a estimé que le plan de travail sur la lutte contre les infections n'a pas suffisamment avancé pendant la première période de mise en oeuvre de la SMEAP. Il a rappelé que la lutte contre les infections revêt une importance capitale en raison du rôle des établissements de soins en matière de transmission et de détection précoce des événements symptomatiques. Le GCT a donc recommandé d'accorder une plus grande importance à ce domaine de travail au cours de l'année à venir.

### **Communication des risques**

- Appliquer et promouvoir les pratiques optimales de communication des risques en s'inspirant des expériences concluantes concernant la grippe aviaire.
- Développer des partenariats et appuyer un réseau régional de communication des risques.
- Réaliser une évaluation, une cartographie et une analyse des lacunes en matière d'information, d'éducation et de communication, y compris les matériels de communication associés.
- Régulièrement intégrer la communication des risques à la préparation et à la riposte.

### **Fonctions régionales de l'OMS**

- Continuer d'appuyer la surveillance de la grippe aviaire et la riposte en cas de flambée épidémique.
- Poursuivre le développement de la capacité d'alerte et d'action en cas de flambée épidémique en renforçant le Réseau mondial d'alerte et d'action en cas d'épidémie et la liste d'experts dans la perspective d'un appui à long terme.
- Veiller à la présence d'un personnel approprié dans les bureaux régionaux en vue de la surveillance des maladies transmissibles et de la riposte à ces dernières.
- Encourager la collaboration technique avec les réseaux et institutions techniques régionaux.
- Documenter les exemples de pratiques optimales.

### **Respect du RSI (2005)**

- Les pays devraient continuer de renforcer les fonctions des points focaux nationaux RSI en veillant à la disponibilité et à l'accessibilité de moyens de communication essentiels (téléphone, courrier électronique et fax), à la mise à jour des listes de contact des secteurs publics concernés, et à l'élaboration et l'application efficaces de procédures de communication et d'exploitation.

- Les pays devraient améliorer leurs systèmes de partage et de gestion de l'information (y compris l'utilisation du site du RSI sur les événements), former leur personnel et renforcer les capacités (y compris les compétences linguistiques et communicationnelles minimales) des points focaux nationaux et organiser ou participer à des exercices RSI appropriés.
- Les pays devraient commencer à renforcer les mesures de santé publique et les capacités de riposte à des points d'entrée désignés, notamment dans les aéroports internationaux et les ports.
- L'OMS devrait aider les pays à améliorer les communications sur le RSI en fournissant des orientations techniques aux points focaux nationaux RSI et en coordonnant des exercices RSI appropriés le cas échéant.
- L'OMS devrait appuyer les pays dans leurs efforts d'amélioration des mesures et capacités de santé publique à des points d'entrée désignés en fournissant des directives et outils techniques et en mobilisant le savoir-faire régional.